



LETTRE AUX CLUBS

Vie fédérale

FLASH : la licence 2021-2022 valable 16 mois !



**LICENCE 2021-2022
VALABLE 16 MOIS !**

**DU 7 JUIN 2021 JUSQU'AU
AU 30 SEPTEMBRE 2022**

A partir du 7 juin 2021, toute licence prise et validée sur l'extranet fédéral sera renouvelée automatiquement et gratuitement dès le 1er septembre 2021 lors de la validation de l'affiliation du club pour la saison 2021-2022.

Cette disposition permettra notamment aux seniors qui n'ont pas repris de licence en 2020-2021 de pouvoir se licencier à nouveau en club et de participer à des compétitions pour la saison en cours (2020-2021) et la saison prochaine (2021-2022).

[En savoir plus](#)

Plan d'accompagnement des clubs : prolongation de la date limite de dépôt de votre dossier pour le prêt fédéral à 0%

Dans le cadre du Prêt fédéral à 0% pour les clubs en difficulté et afin d'amorcer au mieux la reprise, le Comité Directeur de la FFE a validé la prolongation de la date limite de dépôt de dossier au **30 septembre 2021 (initialement au 1er juin 2021)**.

[Plan d'accompagnement des clubs FFE](#)

Plan d'accompagnement des clubs, reprise de l'entraînement et des compétitions, haut niveau... Le point avec Bruno Gares, président de la FFE



C'est au club d'Escrime de la Tour d'Auvergne à Paris que Bruno Gares, président de la Fédération Française d'Escrime, s'est exprimé durant un entretien de 30 minutes consacré notamment au Plan d'accompagnement fédéral mais aussi à la reprise des clubs et des tireurs, les championnats nationaux, les Jeux Olympiques, etc.

10 séquences vidéos de 2 à 5 minutes vous sont proposées sur les sujets suivants :

Les clubs face à la crise sanitaire

L'escrime en extérieur, futur de la pratique ?

La reprise des compétitions nationales

Quel regard portez-vous sur la perte de licenciés ?

Le plan d'accompagnement des clubs de la FFE

La campagne événementielle de rentrée

La nomination de Virginie Thobor, nouvelle Directrice Technique Nationale

Les Jeux Olympiques de Tokyo 2020

La construction de la performance vers Paris 2024

Une nouvelle gouvernance pour "le club de demain"

Communication

Une nouvelle campagne de communication digitale pour la reprise dans les clubs : "Je vis Escrime !"



Afin de marquer et d'accompagner la reprise de l'escrime dans les clubs depuis le 19 mai dernier pour les jeunes et à partir du 9 juin pour les adultes, la Fédération Française d'Escrime lance sa nouvelle campagne de communication digitale "Je vis Escrime !"

En savoir plus

Vie des clubs

Revoir le webinaire "Tout savoir sur le contrôle d'honorabilité"

[En savoir plus](#)

Vie des clubs

Opération découverte de l'escrime avec Leclerc Drive

[En savoir plus](#)



Ce courriel a été envoyé à escrime@leac-escrime.fr, cliquez ici pour vous désabonner.

7 Porte de Neuilly 93160 Noisy le Grand
01.87.12.30.00
Du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h00.



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**